

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de GRAND-AUVERNÉ

REGISTRE
D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à

Projet de parc éolien
sur la commune de Grand-Auverné

Maître d'ouvrage : SAS PARC EOLIEN DE LA COUTANCIERE

ENQUÊTE préalable à la demande d'autorisation environnementale
unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de
production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent,
regroupant deux aérogénérateurs.

ENQUÊTE RELATIVE

A

Projet de Parc Éolien sur
la Commune de Grand-Auverné

En exécution de l'arrêté du 20 20 / ICPE / 20 23
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M ROUSSELOT Claude ai ouvert, ce jour,
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Grand-Auverné
Le 21 septembre 2020
à 9 heures



① À propos de l'avis délibéré de la MRAE p20, la question posée sur "le bridage nocturne" pour limiter les effets acoustiques pour les humains n'a pas de réponse, me semble-t-il, dans le document de réponse rédigé ensuite par WSN.

De même "la vérification de l'absence d'effets stroboscopiques liés aux ombres portées des éoliennes n'est pas substituée": reste sous réponse. Combien d'heures par an cela concerne-t-il selon les différentes habitations environnantes.

Je m'interroge vraiment sur le niveau de provision dérisoire quant à la charge financière prévisible pour démanteler....

Quelques millions d'euros par an ne font pas sens! Comment les communes et la préfecture peuvent-elles autoriser cela et accepter un risque de surcoût de plusieurs centaines de milliers d'euros?

Blanche Augarde-Dollé
Lattuchère 44520 Grand-Auverné

② Pourquoi le kWh est-il acheté plus cher aux particuliers qu'il n'est revendu au client?
Pourquoi le contributeur doit-il payer une taxe CSPE pour financer ce type d'installation?
Est-on conscient de toute l'énergie perdue vu l'intermittence du fonctionnement?

L'insuffisance de l'énergie produite par les éoliennes et la fermeture de Fessenheim ~~ont~~ conduit la France à faire fonctionner les centrales à charbon : est bien écologique ?

Quid de la dangerosité de l'enflamment : proximité de la route ? Récemment des pales se sont détachées de certaines éoliennes !

La hauteur des éoliennes augmente de 180 à 220 m la distance de sécurité n'augmente pas pourquoi ? lorsque les éoliennes seront en fin de vie : qui les démontera, les recyclera ?

Que se passe-t-il si la société d'éoliennes fait faillite ? quid du démontage alors ?

Les consommateurs sont-ils conscients de l'augmentation importante du coût de l'électricité à cause de l'éolien ?

Ce projet ~~ne~~ ne créera aucune emploi en France, dans la situation actuelle, est-ce bien logique ? les coûts ne sont rentables ni du point de vue écologique ni du point de vue économique.

Coffreins Julien ne (un propriétaire d'une maison
La Rivière et de terrains aux Rochettes
Pier Averno